

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 63-452-1934 contribution

n° 63-452-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date de publication
6 juillet 1934

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

La date de mise en recouvrement du rôle primitif des patentes A, exercice 1934, a été fixée au 16 juillet de cette même année.